

9.—Recettes et dépenses des sociétés canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale, et recettes et dépenses au Canada des sociétés d'assurance-vie britanniques et étrangères à charte fédérale, 1955-1957—fin

Recettes et dépenses	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
<b>Sociétés canadiennes—fin</b>			
Détail de l'augmentation de l'excédent			
Excédent des recettes sur les dépenses.....	50,283,981	54,123,392	61,069,924
Plus-value nette des placements.....	9,978,060	5,708,517	4,798,409
Autres crédits à l'excédent (nets).....	6,283,794	-1,811,073	2,127,755
Augmentation nette des réserves ou caisses spéciales.....	-1,675,318	-13,755,598	-28,860,663
Augmentation spéciale de la réserve mathématique.....	-15,333,472	-10,904,848	-3,259,569
Dividendes aux actionnaires.....	-3,183,891	-3,403,835	-3,507,576
Augmentation de l'excédent (assurés et actionnaires).....	46,353,154	29,956,555	32,368,280
<b>Sociétés britanniques</b>			
<b>Recettes au Canada.....</b>			
Primes et constitutions de rentes.....	50,399,004	58,304,361	62,466,080
Revenus des placements.....	40,447,928	46,651,341	48,692,259
Autres recettes.....	9,239,343	11,043,121	13,165,407
	711,733	609,899	608,414
<b>Dépenses au Canada.....</b>			
Sinistres réalisés.....	20,757,514	27,410,445	28,758,047
Impôts, patentes et droits.....	10,631,587	14,396,371	14,789,551
Commissions et frais généraux.....	391,801	439,636	508,811
Autres dépenses.....	6,874,757	8,230,419	10,330,293
Dividendes aux actionnaires.....	467,397	766,102	660,137
	2,391,972	3,477,917	2,469,255
<b>Sociétés étrangères</b>			
<b>Recettes.....</b>			
Primes d'assurance et constitutions de rentes.....	218,858,547	235,823,146	257,743,120
Revenus de placements.....	164,267,699	176,614,651	191,044,136
Autres recettes.....	45,868,654	49,989,480	57,021,447
	8,722,194	9,219,015	9,677,537
<b>Dépenses.....</b>			
Sinistres réalisés.....	147,913,683	164,341,693	195,061,765
Impôts, patentes et droits.....	75,856,746	81,958,540	100,887,924
Commissions et frais généraux.....	3,552,501	4,175,255	5,037,039
Autres dépenses.....	38,623,304	45,013,227	52,386,589
Dividendes aux assurés.....	7,661,931	8,615,035	10,659,246
	22,219,201	24,579,636	26,090,967

Sous-section 4.—Assurance-vie des fraternelles

En plus de l'assurance-vie, quelques sociétés fraternelles (sociétés de secours mutuels) accordent à leurs membres d'autres indemnités, notamment en cas de maladie, mais le chiffre en est relativement peu important. Le tableau 10 dresse la statistique de l'assurance-vie souscrite au Canada par les fraternelles. Le tableau 11 donne l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères au Canada. La caisse d'indemnisation de chaque société doit être évaluée chaque année par un actuaire diplômé (membre de l'Institut des actuaires de Grande-Bretagne, de la Faculté des actuaires d'Écosse ou de la Société des actuaires) et, sauf si l'actuaire certifie la solvabilité de la caisse, les taux ou les indemnités doivent être rajustés. La première partie des tableaux 10 et 11 porte sur 16 sociétés canadiennes, comptables au Département fédéral des assurances, dont une seule ne pratique pas l'assurance-vie.

En vertu d'une modification de la loi des assurances, en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1920, toute fraternelle étrangère doit se procurer une charte fédérale avant d'exercer son activité au Canada. Cependant, toutes celles qui faisaient alors des affaires en vertu d'une charte provinciale sont autorisées à poursuivre leur activité relativement à l'assurance déjà en